

Province de Québec  
Municipalité du canton d'Amherst  
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 8 septembre 2014

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst tenue le 8<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2014, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
	Denise Charlebois
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.  
M. le conseiller Ronald Robitaille est absent, son absence est motivée.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : N'imitiez rien ni personne mais créez. Un lion qui copie un lion devient un singe. (Victor Hugo)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

##### Assemblée ordinaire du 8 septembre 2014

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 11 août 2014  
Résolutions numéros 136-14 à 150-14 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois d'août 2014
  - 4.01- Déboursés du 01/08/2014 au 31/08/2014 pour un montant total de 152 715,00 \$ & rémunérations du personnel et des membres du conseil pour un montant de 43 113,72\$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
  - 6.01- 5<sup>e</sup> colloque de la PROMA le 18 septembre 2014
  - 6.02- Compte-rendu bornes interactives et demande pour borne supplémentaire
  - 6.03- Programme de la taxe sur l'essence pour 2014 à 2018 : confirmation des montants alloués à la Municipalité pour les cinq années et modalités de financement
  - 6.04- Construction d'une clinique de santé à Montcalm, demande pour résolution d'appui

- 6.05- Pacte rural 2014-2015, lancement officiel le jeudi 11 septembre
- 6.06- Présentation du projet Société des élus MRC des Laurentides
- 7- Sécurité publique
  - 7.01- Rapport du directeur du service d'incendie et suivi des dossiers
  - 7.02- Rapport d'activités de la Sûreté du Québec pour le mois de juillet
- 8- Travaux publics
  - 8.01- Association du lac Rognon : résolution pour appel d'offres travaux de réfection du chemin du Lac-Rognon
  - 8.02- Réparation ou remplacement de la rétrochargeuse JCB-2006
  - 8.03- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, majoration de la subvention
  - 8.04- Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier, subvention discrétionnaire du député, résolution priorisant les travaux à réaliser
- 9- Hygiène du milieu & environnement
- 10- Urbanisme et mise en valeur du territoire
  - 10.01- Rapport d'activités pour le mois d'août de Frédéric Marcil, inspecteur-adjoint
- 11- Loisirs et culture
  - 11.01- Suivi du camp de jour 2014
- 12- Histoire et patrimoine
  - 12.01- Résolution pour entériner la liste des chemins et rues avec leur origine
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)
- 14- Période de question(s)
- 15- Levée de la séance

RÉS 151-14 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 7.03- Réintégration d'une première répondante
- 8.05- Camion de déneigement Freightliner 2010, fin du contrat de crédit-bail
- 10.02- Panneaux de circulation nautique

Adoptée à la majorité.

RÉS 152-14 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 11 août 2014 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 136-14 à 150-14 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RÉS 153-14 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2014

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil ratifie les déboursés du mois d'août 2014 pour un montant total de 195 828,72\$.

Adoptée à la majorité.

REMERCIEMENTS DE LA S.Q. POUR L'APPUI FINANCIER AU CAMP DE JEUNES

Le capitaine de la S.Q. poste MRC des Laurentides, M. Sylvain Mainville, a fait parvenir au conseil une lettre de remerciements pour la participation financière de la municipalité au Camp de jeunes de la Sûreté du Québec.

RÉS 154-14 : RÉSOLUTION D'APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE DES VILLES DE SAINT-JÉRÔME ET MIRABEL DANS SA DÉMARCHE D'OBTENTION DE LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC- HIVER 2017

Considérant la volonté des villes de Saint-Jérôme et Mirabel d'obtenir l'organisation de la Finale des jeux du Québec à l'hiver 2017;

Considérant que le Cégep de Saint-Jérôme et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord sont des partenaires privilégiés dans l'organisation des Jeux;

Considérant que la Finale des jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un projet commun et d'accroître la fierté des citoyens;

Considérant l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

Considérant que cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

Considérant que la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

Considérant que les jeux du Québec est un événement mobilisateur pour les jeunes des Laurentides, tant pour leur participation comme athlète que comme bénévole;

Considérant que le partenariat et l'entraide sont l'axe central de ces jeux;

Considérant la capacité des villes de Saint-Jérôme et Mirabel, en collaboration avec la Commission scolaire Rivière-du-Nord et le Cégep de Saint-Jérôme et de leurs partenaires, à présenter cet événement;

En conséquence, il est proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la municipalité d'Amherst appuie la candidature des villes de Saint-Jérôme et Mirabel pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec, Hiver 2017.

Adoptée à la majorité.

#### RÉS 155-14 : ICI VENDÉE, DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la municipalité achète 10 billets au coût de 20 \$ chacun pour la soirée cabaret, au profit d'Ici Vendée, qui se tiendra le 13 septembre prochain au centre Cyrille-Garnier. Ces billets seront offerts gracieusement aux organismes de la municipalité.

Adoptée à la majorité.

#### NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POUR LE VERRE RÉCUPÉRÉ

De nouveaux procédés pour l'utilisation du verre récupéré ont vu le jour récemment. Ainsi, Tricentris produit et vend désormais de la poudre de verre pouvant être utilisée comme ajout dans le ciment ou dans l'asphalte. Dans la MRC de Coaticook, le verre concassé est utilisé comme matériau drainant dans le fond de leur site d'enfouissement.

#### COLLOQUE DE LA PROMA LE 18 SEPTEMBRE 2014

Le 5<sup>e</sup> colloque de la PROMA se tiendra au Centre musical Cammac à Harrington, le 18 septembre prochain à compter de 8h30. Le coût pour la journée est de 25 \$ incluant le repas du midi. Les frais d'inscription des élus et du personnel participants sont à la charge de la municipalité.

#### COMPTE-RENDU PROJET DE BORNES INTERACTIVES

La MRC des Laurentides ne sera pas en mesure de nous fournir, avant le mois d'octobre, les détails de l'implication financière nécessaire à la municipalité pour réaliser le projet de bornes interactives. La MRC souhaite faire l'installation des bornes en novembre pour être testées jusqu'au printemps, moment du déploiement officiel.

#### PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE, MONTANT ALLOUÉ À LA MUNICIPALITÉ POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Le Conseil a reçu la confirmation du montant alloué à la Municipalité dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 ainsi que des modalités de fonctionnement du programme. C'est une somme de 777 323 \$ que la municipalité recevra pour ses travaux d'infrastructures, soit 173 414 \$ de plus que dans le dernier programme. La part de la municipalité sera encore de 28 \$ par habitant pour chacune des cinq années, ce qui représente une somme de 216 580 \$. Une nouveauté : la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux et les infrastructures à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisir sont maintenant admissibles. De plus, une municipalité a la possibilité d'utiliser jusqu'à

20 % de la somme qui lui est allouée pour réaliser des travaux admissibles de son choix, sans tenir compte de l'ordre des priorités. Le conseil a demandé au personnel concerné d'établir un plan de réfection du réseau routier.

#### RÉS 156-14 : APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE SANTÉ DE LA VALLÉE DES LACS

Considérant que le projet de construction d'une coopérative de solidarité de santé à Montcalm permettra d'offrir des services élargis de santé bilingues à proximité en complémentarité avec les services offerts actuellement dans la région;

Considérant que l'approche privilégiée sera la pratique de la médecine basée sur la prévention et la promotion de la santé tout en assurant des services curatifs de qualité en réponse aux besoins et aux réalités locales;

Considérant que le projet vise à favoriser l'accessibilité aux soins de santé de première ligne et d'autres soins professionnels bilingues en provenance d'Arundel, d'Huberdeau, de Montcalm/Weir, de Barkmere, d'Harrington et de Lac-des-Seize-Îles;

Considérant que le projet offre une alternative communautaire ayant pour objectifs de garder les aînés dans la région et attirer de jeunes familles;

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil de la municipalité d'Amherst appuie le projet de construction d'une clinique de santé à Montcalm.

Adoptée à la majorité.

#### LANCEMENT DU PACTE RURAL 2014-2015

Le 11 septembre prochain, la MRC des Laurentides fera le lancement du Pacte rural 2014-2015. La subvention qui sera allouée à la Municipalité pour les 5 prochaines années représente un montant approximatif de 16 000 \$ par année.

#### PROJET SOCIÉTÉ DES ÉLUS DES LAURENTIDES (SEDL)

M. le maire Bernard Lapointe présente la Société des Élus des Laurentides, projet qui a été élaboré pour répondre à un besoin de formation et de mise en valeur des compétences du milieu municipal et vise les élus et les employés municipaux.

#### RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Il y a eu un nombre exceptionnel d'interventions au cours des mois de juillet et août. Le manque de pompiers, autant à Saint-Rémi qu'à Vendée, oblige le service d'incendie à avoir recours à l'entraide inter-municipale.

#### RÉS 157-14 : RÉINTÉGRATION DE DANIELLE TASSÉ, PREMIÈRE RÉPONDANTE

Considérant que Mme Danièle Tassé est à nouveau résidente dans la municipalité et possède déjà la formation requise;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que Danièle Tassé soit réintégrée dans le service à titre de première répondante.

Adoptée à la majorité.

#### RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA S.Q. POUR LE MOIS DE JUILLET

Au cours du mois de juillet, il y a eu 2 collisions avec blessés légers et une avec dommages matériels seulement. Onze constats d'infraction provinciaux et deux municipaux ont été émis.

#### RÉS 158-14 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-ROGNON, AUTORISATION POUR ALLER EN APPELS D'OFFRES

Considérant que les soumissions reçues par l'Association pour les travaux de réfection du chemin du Lac-Rognon dépassent les budgets disponibles;

Considérant que, de ce fait, l'Association des propriétaires du lac Rognon a modifié son devis et doit demander de nouveaux appels d'offres;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que l'Association des propriétaires du lac Rognon soit autorisé à demander des soumissions par voie d'invitation auprès des entrepreneurs choisis.

Que la résolution numéro 117-14 soit abrogée à toutes fins que de droit.

Adoptée à la majorité.

#### RÉS 159-14 : RÉPARATION OU REMPLACEMENT DE LA RÉTROCHARGEUSE JCB-2006

Considérant que la rétrochargeuse JCB-2006 est hors d'usage et que l'estimation des coûts de réparation n'est pas totalement complétée;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le directeur général soit autorisé à faire effectuer les réparations ou à procéder au remplacement de la rétrochargeuse sous la forme d'un crédit-bail, selon l'option la plus avantageuse.

Adoptée à la majorité.

#### PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL, MAJORATION DE LA SUBVENTION

Pour la première fois depuis son implantation il y a vingt ans, le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local a été bonifié pour l'année 2014. La municipalité recevra un montant de 234 431 \$ soit 12 269 \$ de plus que les années précédentes.

#### RÉS 160-14 : PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2014-2015

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil demande à M. Sylvain Pagé, député de Labelle, d'accorder à la municipalité une aide financière au montant de 30 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour des travaux d'amélioration de la chaussée des chemins du Lac-Cameron, du Lac-de-la-Sucrerie, du Lac-Labelle, du Lac-Rognon, du Pavillon, Gaudias-Côté Ouest, Raoul-Duchesneau, des Érables et Montée Cyrille-Garnier. Le coût total des travaux est évalué à 50 000 \$.

Adoptée à la majorité.

RÉS 161-14 : CRÉDIT-BAIL SCOTIA, CAMION FREIGHTLINER 2010 AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE

Considérant que Banque Scotia a offert à la municipalité de se porter acquéreur du camion Freightliner 2010 avec équipement de déneigement au terme de la première période de location de 60 mois, pour la somme de 47 019,45 \$ plus taxes et frais;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la Municipalité refuse d'exercer l'option d'achat qui lui est offerte et poursuive la location jusqu'à la fin de la deuxième période de location de 13 mois, moment où elle se prévaudra de l'offre qui lui est faite par Banque Scotia de se porter acquéreur de l'équipement et du transfert du titre de propriété pour la somme de 100 \$ plus taxes.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRÉDÉRIC MARCIL POUR LE MOIS D'AOÛT

Au cours du mois d'août, en plus de remplacer l'inspecteur en bâtiment M. Guylain Charlebois durant ses 2 semaines de vacances, M. Marcil a complété les tests de résurgence des installations sanitaires au lac Rognon ainsi que la vérification de la conformité de la bande riveraine de ce lac.

RÉS 162-14 : ACHAT DE SIX PANNEAUX DE CIRCULATION NAUTIQUE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

De procéder à l'achat de 6 panneaux « Attention à vos vagues » au coût de 50 \$ l'unité à être installés en bordure des lacs où il y a circulation de grosses embarcations ainsi qu'une au village de Vendée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 163-14 : REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS AU PERSONNEL DU CAMP DE JOUR ET DU SERVICE DE GARDE

Considérant la grande satisfaction manifestée par les parents et les enfants envers le camp de jour cet été;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le Conseil remercie et félicite tout le personnel ayant travaillé à faire du camp de jour et du service de garde un réel succès encore cette année.

Adoptée à la majorité.

RÉS 164-14 : RÉOLUTION POUR ENTÉRINER LA LISTE DES CHEMINS ET RUES DE LA MUNICIPALITÉ AVEC LEUR ORIGINE

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le Conseil entérine la liste présentée par le CCHP sur l'origine des noms de rues et chemins de la municipalité et que celle-ci soit transmise à la Commission de toponymie du Québec comme complément d'informations.

Adoptée à la majorité.

RÉS 165-14 : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

---

Bernard Lapointe, maire

---

Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj. et dga